

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 27.06.2023 **Numéro de publication:** HR02-1005779578

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation SWISS INVEST GROUP SARL, Nyon, nouveau SWISS INVEST GROUP SA

SWISS INVEST GROUP SA Allée de la Petite Prairie 10 1260 Nyon

Jusqu'ici SWISS INVEST GROUP SARL

SWISS INVEST GROUP SARL, à Nyon, CHE-451.636.937 (FOSC du 05.10.2022, p. 0/1005576340). Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme, dont le capital-actions est fixé à CHF 100'000, libéré à hauteur de CHF 50'000, conformément au projet de transformation du 28.04.2023 et bilan au 31.12.2022, présentant des actifs de CHF 565'413 et des passifs envers les tiers de CHF 210'763, soit un actif net de CHF 354'650, contre attribution aux associés de 1'000 actions de CHF 100. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouveaux statuts du 28.04.2023. Nouvelle raison de commerce: SWISS INVEST GROUP SA. Nouveau but: la société a pour but la fourniture de conseils et de services ainsi que le courtage dans les domaines des assurances, de la finance, de l'immobilier, de la fiscalité, des ressources humaines et de la gestion de patrimoine, et toutes activités en qualité d'apporteur d'affaires dans ces mêmes domaines. D'une manière générale, la société peut créer des succursales, participer à d'autres entreprises, acquérir ou fonder des entreprises visant un but identique ou analogue, faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, mobilières, immobilières (à l'exclusion des opérations soumises à la LFAIE) et autres et conclure tous contrats propres à développer son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. La société peut également accorder des prêts ou des garanties aux actionnaires, à des société de l'actionnaire ou à des tiers. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. La clause statutaire relative à l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption est radiée. Communications aux actionnaires: par courrier ou par email. Mourcet Fabien, maintenant à Reignier-Esery (France), et Ferraro Steven, qui ne sont plus associés-gérants et sont nommés administrateurs. Ferraro Steven est nommé président. Fiduciaire de la Corraterie SA (CHE- 107.901.301) n'est plus organe de révision. Selon déclaration du 28.04.2023, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 10215 du 22.06.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 193, Date: 05.10.2022 Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud